

## REGLEMENT OSEZ HOSTENS 2017

### Inscriptions :

Seul un engagement (une course) par personne ne sera possible durant la journée de compétition.

Les inscriptions à Osez Hostens devront être réalisées via le formulaire mis à disposition sur le site <http://eaulibre.ffnatation33.org> . Le formulaire n'est en réalité qu'une pré-inscription à une course.

Les nageurs titulaires d'une licence FFN, FFTriathlon ou FFHandisport valides pour la saison sportive 2016-2017 pourront participer aux épreuves sans fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Natation en eau libre de moins d'un an à la date de la manifestation.

Les licenciés aux fédérations Françaises de Triathlon et Handisport devront joindre la photocopie de leur licence à jour pour confirmer leur inscription.

Un courrier devra être envoyé au Comité Départemental de Natation de la Gironde à l'adresse ci-dessous avec les documents ci-dessous :

- Le chèque (ordre : Comité Départemental de Natation de la Gironde)
- La photocopie de la licence FFTri, FFN, FFHandisport
- Le certificat médical de Non contre-indication à la pratique de la Natation en eau libre en compétition
- Le formulaire du droit de participation journalier complété et signé pour les personnes non licenciées à la Fédération Française de Natation

Comité Départemental de Natation de la Gironde  
Maison Départementale des Sports  
153 Rue David Johnston  
33 000 Bordeaux

Les personnes ayant un dossier incomplet ne pourront pas prendre le départ de la course.

Toute personne inscrite et non licenciée dans un club de la FFN devra remplir et signer le formulaire de droit de participation journalier de la FFN. A noter que le Comité Départemental s'engage à payer auprès de la FFN le montant de 6 € par participant non licencié.

500 dossards seront disponibles pour la journée du 10 septembre toutes courses confondues. Les personnes ayant un dossier complet seront privilégiées.

Les nageurs devront confirmer leur présence le dimanche 10 septembre en se présentant au secrétariat. Un « sac de bienvenue » leur sera alors remis.

### Epreuves, catégories et Horaires :

4 courses sont proposées tout au long de la journée, ci-dessous le tableau récapitulatif des horaires pour le retrait des dossards, les départs des courses et les catégories concernées.

	retrait dossard	Départ de la course	catégories
3000	8h00 à 9h00	<b>10h00</b>	A partir de 12 ans (2005)
1500	12h00 à 13h00	<b>14h00</b>	A partir de 11 ans (2006)
1000	10h00 à 11h00	<b>11h30</b>	A partir de 9 ans (2008)
500	13h00 à 14h00	<b>15h00</b>	A partir de 8 ans (2009)

### Tarifs :

Les inscriptions sont possibles jusqu'au jour J de la manifestation. Ci-dessous les différents tarifs.

Inscriptions avant le lundi 4 septembre 2017 à Minuit :

- Licenciés FFN (2016-2017) d'un club de Gironde : 5 €\*
- Licenciés FFN (2016-2017) Hors Gironde : 10 €
- Non Licenciés : 14 €

Inscriptions du Mardi 5 Septembre 2017 au Dimanche 10 Septembre (sur place) :

- Licenciés FFN (2016-2017) d'un club de Gironde : 12 €
- Licenciés FFN (2016-2017) Hors Gironde : 17 €
- Non Licenciés : 20 €

Toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son engagement à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le participant d'Osez Hostens

### Equipements :

Le port des palmes et des tubas sont interdits ainsi que tout matériel aidant à la flottabilité (type pull-boy).

Le port des combinaisons néoprènes et les combinaisons « trifonctions » sont autorisées à condition d'avoir les épaules et biceps libres (pour votre numéro de dossard). Néanmoins, nous invitons les participants à nager dans les vraies conditions de la Natation en eau libre, à savoir en maillot de bain.

### Droits à l'image :

Un photographe et un pilote de drone professionnel seront présents tout au long de la journée du dimanche 10 septembre.

De par sa participation à Osez Hostens, chaque participant autorise expressément l'organisateur (et/ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre d'Osez Hostens en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée en matière de droits d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires applicables, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

### **Classements et Podiums :**

Pour être classés, les nageurs devront effectuer le parcours dans son intégralité. Ils ne devront pas s'accrocher à une embarcation ni marcher au fond. A l'arrivée les nageurs devront toucher la plaque d'arrivée pour que le temps soit valide.

En s'inscrivant, chaque participant autorise expressément l'organisateur à faire paraître son nom dans les résultats et les classements.

Après chaque course un podium toutes catégories récompensant les trois premières filles et trois premiers garçons sera effectué.

Les classements des courses seront mis en ligne sur le site <http://eaulibre.ffnatation33.org> à l'issue de la manifestation. Ils seront intégrés également au site de la Fédération Française de Natation.

### **Sécurité :**

En cas de force majeure, les organisateurs peuvent décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents.

La sécurité sera assurée par des BEESAN et des BNSSA surveillant le déroulement des épreuves en bateau, canoé, jet ski et stand-up-paddle.

### **Environnement :**

En s'inscrivant à Osez Hostens, le participant s'engage à respecter l'environnement et les espaces traversés.

Il est strictement interdit de jeter ou d'abandonner des déchets (doses énergétiques, papiers, emballages, plastiques...) sur le parcours et de manière générale sur tout le site.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages et utiliser les poubelles et lieux signalés par l'organisation pour s'en débarrasser.

### **Assurances :**

Assurance Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, de celle de l'ensemble de l'équipe d'organisation d'Osez Hostens et de tous les participants. En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, la garantie correspondante est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à des tiers à l'occasion du déroulement de la manifestation. Elle ne prend effet que sur l'itinéraire officiel, pendant la durée de l'épreuve, pour des participants régulièrement inscrits et en course.

Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont les participants pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif de ladite assurance peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Assurance Dommage Matériel : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur. Les participants reconnaissent la non-responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou objets personnels en cas de vol ou de perte. Les objets, accessoires remis à des tierces personnes pendant l'épreuve (membre de l'organisation ou non) le seront sous l'entière responsabilité du participant déposant.

Décharge de responsabilité : en s'inscrivant et en prenant part à Osez Hostens, chaque participant accepte que, dans la limite des dispositions législatives applicables, ni le Domaine Départemental Gerard Lagors , ni le Comité Départemental de Natation de la Gironde, ne sauraient être tenus responsables en cas de perte, d'accident, de blessure ou de maladie. En acceptant les conditions d'inscription et le présent règlement, chaque participant reconnaît et assume sa pleine responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant toute la durée de la manifestation et à l'occasion des trajets aller et/ou retour.

### **Divers :**

Aucune embarcation (bateau, canoë, stand up) autre que les embarcations liées à la sécurité des nageurs et à l'organisation ne sera acceptée sur le parcours.

Acceptation du règlement : la participation à Osez Hostens implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du présent règlement. L'organisateur d'Osez Hostens se réserve le droit de le modifier, notamment, pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités compétentes. Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses dans leur intégralité.

*\*Les clubs de Natation de Gironde participent financièrement en début de saison sportive au fonctionnement du Comité Départemental de Natation de la Gironde d'où un tarif préférentiel.*